



L'ouverture officielle des Petites Pattes Canines Froncloises a eu lieu le 17 septembre dernier, en présence de Messieurs NOIROT Luc et BERNAND Jean-Louis, Adjointes au Maire, sur le terrain rue du Maréchal Foch mis gracieusement à disposition par la commune de Froncles.

Le club canin est une association régie par la loi de 1901, et affiliée à la Société Centrale Canine, qui ne vit principalement que par les adhésions et dons. Les moniteurs en éducation de la SCC et de la CNEAC (Commission Nationale d'Education et d'Activités Cynophiles) qui encadrent les adhérents, ont été formés afin de faire partager leur savoir, leur passion.

Il y est pratiqué :

\* **L'Ecole du chiot** où il est expliqué au maître comment éduquer sans interdire, comment établir le cadre nécessaire à la bonne intégration du chien dans la société, comment rendre le chiot propre, l'apprendre à rester seul, avoir le geste citoyen etc...



\* **L'Education familiale** : continuité de l'école du chiot pour certains, et pour d'autres « rééducation » sociabilisation, marche en laisse, jeux etc...

En parallèle de l'éducation familiale, les activités relevant de concours nationaux, voire internationaux :



\* **L'Obéissance** (obéissance) où le chien doit avoir une écoute irréprochable, et doit répondre à des ordres précis.

\* **L'Agility** : sport canin qui correspond au jumping équestre où l'équipe maître/chien doit effectuer un parcours dans un minimum de temps avec un minimum de fautes.

Les cours d'éducation et inscriptions ont lieu le samedi matin à 10 h.

Pour tout renseignement, contactez Nathalie 06.68.14.06.98 ou Eric 06.11.43.45.57

Notre concours annuel d'Agility est prévu le dimanche 30 juillet 2017. L'entrée sera gratuite, n'hésitez pas à venir encourager les équipes à ce premier concours.



Nathalie DURUPT